

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Ici et ailleurs

## La Cogasyc sensibilise les commerçants à leurs droits et obligations



Photo: DR

**Cinéma : une version noir et blanc de "Parasite"**

Une version en noir et blanc du film "Parasite", qui a triomphé aux derniers Oscars, sort la semaine prochaine en Corée du Sud et offrira aux spectateurs une expérience "différente", a déclaré mercredi le réalisateur Bong Joon-ho. Le cinéaste a expliqué avoir toujours été un adepte des films monochromes qui, selon lui, apportent aux spectateurs une expérience visuelle plus intime.

**Rap : Dave raflé la mise aux Brit awards**

Le rappeur Dave a raflé la récompense très convoitée du "meilleur album britannique" de l'année, mardi soir, lors de la 40e édition des Brit awards, les récompenses britanniques de la musique pop, qui ont également mis à l'honneur l'américaine Billie Eilish. Avec son album "Psychodrama", le rappeur originaire du quartier londonien de Brixton, a coiffé sur le poteau les autres nommés dans cette catégorie, notamment le chanteur écossais Lewis Capaldi, l'ex-One Direction Harry Styles, le rappeur Stormzy, ainsi que le chanteur Michael Kiwanuka.

**Médecine : elle donne naissance après un cancer**

Une Française de 34 ans, qui ne parvenait pas à être enceinte après un traitement pour un cancer du sein, a pu donner naissance à un enfant grâce à une nouvelle technique consistant à recueillir ses ovules non matures, avant de les congeler. "Ce succès représente une avancée importante dans le domaine de la préservation de la fertilité", s'est réjoui Michaël Grynberg, directeur du département de médecine de la reproduction.

Rassemblés par CM

CM  
Libreville/Gabon

"QUELLE stratégie pour mieux défendre les droits de nos membres, tout en veillant au respect de leurs obligations ?" C'est sous ce thème que vient de se tenir à l'Hôtel de Ville de Libreville, une assemblée extraordinaire de la Confédération gabonaise des syndicats des commerçants (Cogasyc). Assistés des représentants de l'Agence gabonaise de sécurité alimentaire (Agasa), de la direction du Commerce intérieur et de la mairie de Libreville, les membres de cette confédération syndicale ont édifié les commerçants sur les réglementations nationales régissant l'activité commerciale dans notre pays. Malgré le fait que la mobilisation des opérateurs économiques n'était pas au rendez-vous, le secrétaire exécutif de la Cogasyc, Abbas Nziengui Mabicka, a expliqué à ces derniers les exigences que requiert l'activité commerciale en conformité avec les règles établies par l'État, tout en dénonçant les contrôles intempestifs pratiqués par certains agents sur le terrain.

"Il était important pour nous d'informer les commerçants sur les droits et obligations qui réglementent l'activité commerciale, afin qu'ils puissent comprendre les différents contrôles effectués sur le terrain par l'administration. Mais aussi s'efforcer d'être en conformité avec la loi pour être mieux défendus et protégés par les syndicats", a-t-il souligné. Saluant l'initiative de la Cogasyc pour cette campagne de sensibilisation qui leur a permis de connaître les véritables missions de l'Agasa et de la direction du Commerce intérieur, les opérateurs économiques ont tout de même déploré l'absence des représentants de la mairie de Libreville, étant entendu que la majeure partie de leurs préoccupations les concernait.



Photo: CM

Quelques commerçants présents à la campagne de sensibilisation à l'Hôtel de ville.

## Tombola : Canal + honore 40 de ses abonnés

Rudy HOMBENET ANVINGUI  
Libreville/Gabon

L'OPÉRATEUR de distribution des programmes télévisés Canal + a organisé, du 6 au 31 janvier 2020, une tombola destinée à récompenser les plus fidèles

de ses abonnés. Vendredi dernier, au moment où les amoureux célébraient la Saint-Valentin, l'opérateur a procédé à la remise des lots aux heureux gagnants de cette tombola dénommée «L'incroyable tombola Canal +».

Après des tirages au sort hebdomadaires, supervisés par un huissier de Justice, ce sont 40 abonnés qui ont



Photo: DR

Les responsables de Canal+ autour des gagnants de la tombola de fin d'année.

reçu ce jour-là leurs lots des mains de l'équipe dirigeante de Canal + Gabon, conduite par la directrice générale, Sana Sionné. Ils sont repartis de l'agence les mains chargées de lots, dont des congélateurs, téléviseurs smart HD, bons d'achat Ceca-Gadis, machines à laver, réfrigérateurs et des abonnements d'un an à la formule "Tout Canal +".

A noter que cette "Incroyable tombola" est une manière, pour la filiale gabonaise de

Canal + international, de souhaiter une bonne et heureuse année à ses abonnés. Une façon de les honorer pour leur fidélité sans cesse renouvelée. Les conditions de participation à cette tombola étaient très simples. Il suffisait, pour l'abonné, de renouveler son abonnement à n'importe quelle formule avant le 31 janvier 2020, date butoir. Le Groupe entend remercier sa clientèle avec d'autres surprises.